

# TAP EN MATERNELLE

Les activités sont adaptées au rythme des plus petits. L'après-midi est aménagé pour conserver un temps de sieste nécessaire.

**ACTIVITÉS :** Jeux de société, Environnement, Arts plastiques, Arts vivants, Découverte du monde, Initiation à la citoyenneté, Multisports, Eveil musical, Loisirs créatifs, lecture de contes, Sensibilisation santé/bien-être.

	13h30-14h30	14h30-15h30	15h30-16h30	16h30-17h	17h-18h30
Petites sections	Sieste	Activités encadrées	Activités encadrées	Goûter	Départs échelonnés
Moyennes sections			Temps calme animé		Temps libre encadré
Grandes sections	Temps calme animé	Temps libre encadré	Activités encadrées		Départs échelonnés

# TAP EN ÉLÉMENTAIRE

## LES ACTIVITÉS :

**SCIENCES ET NOUVELLES TECHNOLOGIES :** Robotique, Informatique, Vidéo, Photo

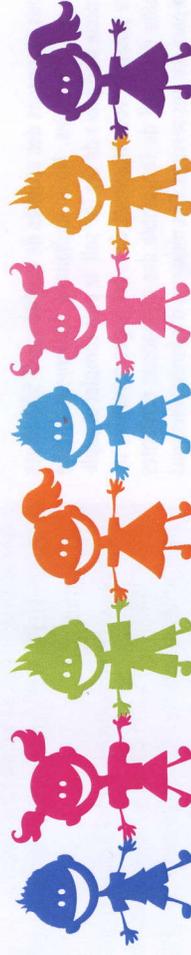
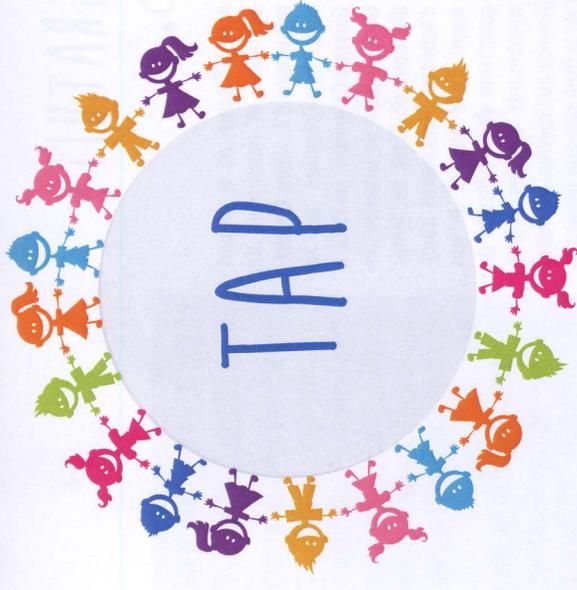
**SPORT :** Football, Athlétisme, Handball, Boxe, Baseball, Hockey, Basket, Double dutch Tennis, Tennis de table, Badminton et Capoeira

**ARTS & LOISIRS :** Couture, Chant, Guitare, Percussions, Kirigami, Mangas, Hip hop, Sérigraphie

**CULTURE :** Théâtre, Contes, Ateliers culinaires, Sensibilisation aux handicaps et risques de la route

**ENVIRONNEMENT :** Jardinage, Découverte de la faune et de la flore

	13h30-15h30	15h30-16h30	16h30-17h	17h-18h30
Ateliers spécialisés + récréation	Ateliers spécialisés	Activités encadrées	Goûter	Ateliers libres et départs échelonnés
Activités encadrées + récréation				



# TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Année scolaire 2015/2016

# DES TAP GRATUITS POUR TOUS...



À la différence de la plupart des villes, et notamment de nos voisins d'Asnières, Courbevoie, Bois-Colombes ou La Garenne-Colombes, j'ai tenu à ce qu'en dépit de la baisse des dotations de l'État, les Temps d'Activités Périscolaires continuent d'être gratuits. Je suis consciente de la difficulté de nombreuses familles colombiennes aux revenus modestes à équilibrer leur budget et de la forte pression fiscale qui frappe les contribuables.

Nous proposons des activités de qualité aux 9 500 élèves de nos 40 écoles. Nous souhaitons également que le « mode d'emploi » de ces TAP soit le plus complet et explicite possible. Vous trouverez dans les pages suivantes un guide descriptif de l'ensemble des animations existantes préparé par nos services. Des réunions d'informations vous ont été proposées le vendredi 4 septembre. Nous n'avons émis qu'une seule condition au libre accès à ces TAP : l'inscription obligatoire des enfants en amont. Cela permettra de conserver un équilibre entre les activités et positionnera vos enfants comme des « acteurs » et non des « consommateurs ».

Le réformé des rythmes scolaires était un défi lancé, sans grand respect de la concertation, par l'État aux communes. Nous l'avons relevé cette année encore au nom de l'intérêt des enfants. Après une année de réglages inévitables, j'ai donné pour consigne que cette année 2015-2016 soit celle de la maturité dans cet exercice complexe de gestion d'activités très diverse. J'espère que vous serez satisfaits du résultat.

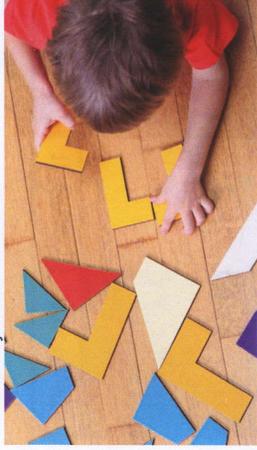
## Nicole GOUETA

Maire de Colombes  
Vice-présidente du département des Hauts-de-Seine  
Chevalier de la Légion d'Honneur

# LES TAP

## DÉFINITION

Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) introduits par la réforme des rythmes scolaires, consistent en des temps d'activités organisés et pris en charge par la commune en prolongement de la journée de classe.



Visant à favoriser l'accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques et sportives, ces activités abordent des thématiques riches et variées, enrichies cette année par une ouverture toute spéciale aux dimensions linguistiques et environnementales.

Proposés et organisés par la ville, les TAP sont ouverts à tous, gratuits et facultatifs. Liberté est ainsi laissée aux familles d'inscrire ou non leurs enfants à ces temps d'animation spécifiques. En revanche, l'assiduité des enfants inscrits est importante pour une véritable cohérence et progression pédagogique.

## CARTE D'IDENTITÉ DES TAP À COLOMBES

**QUOI :** à l'école, ou dans le cadre d'équipements sportifs et culturels municipaux mis à disposition (gymnase, médiathèques, stade, cyber-base etc...).

**QUAND :** le vendredi après-midi, de 13h30 à 16h30.

**QUI :** Les activités proposées sont moins académiques que ludiques, tantôt libres et encadrées, tantôt spécialisées.

**FÊTE DES TAP EN JUIN :** restitution du travail des enfants.



**COMMENT :** L'encadrement est assuré par des animateurs municipaux diplômés. A ces animateurs viendront s'ajouter pour certaines activités des intervenants extérieurs (associations et intervenants spécialisés).

## COMMENT INSCRIRE VOTRE ENFANT AUX TAP ?



**INSCRIPTION OBLIGATOIRE :** les familles qui souhaitent voir leur enfant fréquenter les TAP devront obligatoirement procéder à une inscription administrative via le formulaire du Contrat Municipal de Rentree Scolaire.

**PÉRIODE D'INSCRIPTION :** la période d'inscription aux TAP est conforme à toute autre inscription : elle s'effectue durant la période du CMRS. Néanmoins, une inscription en cours d'année reste possible auprès du service Accueil Inscriptions Prévisions.

## OÙ SE PASSENT LES TAP ?



Les TAP se déroulent majoritairement dans les locaux dédiés à l'accueil de loisirs et dans les locaux mutualisés de l'école.

Des déplacements encadrés par les animateurs de la Ville permettront, en complément, aux enfants de pratiquer leur activité spécifique dans les locaux associatifs ou équipements municipaux à disposition.

